



Vent d'Est

Mars 2015 - Volume 21, No 3



Hommage à Sylvie Daigle. Créateur : l'artiste Pierre Chouinard.
Photo : courtoisie de La Tribune.

Secteur D : Sherbrooke-Est et les environs, Région Estrie



Adresse de retour :

**AREQ Sherbrooke-Est et les environs
744, rue Caroline
Sherbrooke QC J1E 3R4**





SOMMAIRE

Mot de la présidente	2
Activités 2015, plan d'action et concours horloges	3
Assemblée générale	4
Invitation aux bénévoles Coupon-réponse As. gén.	5
Action sociopolitique Recherche d'un responsable	6
Activité environnementale Coupon-réponse	7
Fondation Laure-Gaudreault Journée des femmes	8
Assurances Recherche d'un responsable	9
Retraite (Indexation) Recherche d'un responsable chaîne tél./électronique	10
Déjeuners littéraires	11
Conférence de M ^c Rodrigue	12
Retour sur la fête de Noël	13
Fête de la St-Valentin	14
Coordonnées	15
Babillard	16



Claire (à droite) et ses deux soeurs

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Déjà un autre bulletin à nos portes! Beaucoup de travail s'est fait depuis notre dernier rendez-vous. Deux CN (Conseil national) et quelques CR (Conseil régional) pour nous informer des changements opérés à l'intérieur de cette association dynamique et vivante.

Avec ma nouvelle tâche, j'ai eu la chance, du 27 au 30 octobre 2014, et veuillez me croire j'en ai profité, de participer à un Conseil national. Des rencontres sous l'habile direction de M. Pierre-Paul Côté, président chevronné de notre association, secondé par des membres qui ont l'AREQ tatoué sur le cœur.

Tout était au rendez-vous. Conférence sur la maltraitance des aînés : moment privilégié qui nous fait pencher sur ce problème présent dans notre société. Lecture du plan d'action, le CŒUR de notre engagement pour le triennat. Dans notre secteur, nous nous sommes engagés, dans un premier temps, à considérer l'aide que nous pouvons apporter à nos membres proches aidants (voir le texte sur le plan d'action à la p. 3 de ce bulletin).

Un temps est aussi accordé au bulletin sectoriel pour connaître les besoins autant dans la conception que dans la rédaction et pour diminuer les coûts d'envoi. Des points qu'il ne faut pas ignorer, car c'est la voie vivante, cruciale, de notre secteur.

Dans le cadre du Conseil national a eu lieu l'Assemblée générale ASSUREQ. À cette occasion, Micheline Provencher a été élue Première vice-présidente au CA d'ASSUREQ. Félicitations Micheline! Nous sommes fiers de toi!

Il ne faut pas oublier les rencontres régionales (CR) qui ont eu lieu à l'intérieur de l'horaire du CN. La nôtre s'est tenue sous la direction de Fernand Grenier, notre président régional, homme dévoué, attentif, patient, toujours prêt à nous aider au moindre appel. Ces rencontres sont très importantes, car c'est le lien entre les secteurs et le national. Chaque fois, une convocation envoyée par notre président est faite dans les règles de l'art. Un ordre du jour nous guide sur le déroulement de la journée : les affaires financières, les instances pour se pencher à la fois sur le sectoriel, le régional et le national. Tout est scruté à la loupe pour nous rendre autonomes et faire en sorte que l'on se sente épaulés par les deux conseils : national et régional. Comme vous pouvez le constater, tout ce monde travaille pour nous, membres de cette grande association qu'est L'AREQ, fondée en 1961. L'association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ- CSQ) regroupe plus de 56,000 membres répartis dans 10 régions et 89 secteurs. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

On se donne rendez-vous à l'assemblée sectorielle, le 14 mai. Soyez nombreuses et nombreux à venir prendre conscience du travail qui se fait dans notre secteur, Sherbrooke-Est et les environs. En attendant, bonne lecture!

P.-S. Au moment d'écrire ces lignes je suis à Hawaii, en vacances. Je profite de ce bon temps avec mes deux sœurs.

Claire Gagnon, présidente



ACTIVITÉS À VENIR

N.B. Veuillez noter que le déjeuner d'avril est remplacé par le projet *Circuit pédestre dans Lennoxville* le jeudi 23 avril et, celui de mai, par l'Assemblée générale sectorielle le jeudi 14 mai.

Le jeudi 23 avril Circuit pédestre dans Lennoxville. Les non marcheurs peuvent s'inscrire à la conférence à 10 h 45 et au dîner. Voir annonce et coupon-réponse au centre du bulletin.

Le jeudi 14 mai Assemblée générale du secteur et Reconnaissance aux bénévoles (coupon-réponse, p. 5).

Le jeudi 21 mai Assemblée générale régionale (voir L'Estrien)

Le jeudi 11 juin Activité environnementale (plein air et conférence, voir p. 7).



LE PLAN D'ACTION

À la suite des consultations auprès des membres, le Congrès 2014 votait, pour le triennat, un plan d'action axé sur trois points: d'abord, les droits et les intérêts de nos membres et des personnes aînées au cœur de nos préoccupations, puis la vie associative, enfin la participation et l'engagement au mieux-être de la collectivité. Chaque point contient des orientations, des champs d'intervention et des actions.

Au Conseil régional, nous prenons conscience davantage de ce plan d'action, l'adaptions à la région, puis l'acheminons aux différents Conseils sectoriels (CS). À la prochaine réunion, les membres du CS de notre secteur détermineront les moyens qu'il est possible d'utiliser pour sa réalisation cette année.

Je me suis permis de cibler, dès maintenant, comme champ d'intervention, le point 1.1.7, soit la réalité des personnes proches aidantes. On nous propose, comme action, de faire la promotion des différents groupes et ressources qui supportent ces personnes proches aidantes, notamment « L'APPUI pour les proches aidants d'ainés ». Trois ans nous sont alloués pour agir selon les moyens proposés : le soutien aux membres, la solidarité, l'entraide et les informations obtenues auprès de L'APPUI.

Si vous êtes touchés de près ou de loin par cette réalité, ne vous gênez pas de communiquer avec nous. Je crois que nous pourrons vous aider en utilisant les moyens cités plus haut.

Claire Gagnon, prés.



CONCOURS HORLOGES

Le Concours *Connaissez-vous bien votre ville?* (6 horloges à identifier dans Sherbrooke) est toujours en cours, la date limite ayant été reportée au 17 avril. Les résultats seront annoncés lors de notre journée du 23 avril. Vous trouvez le coupon-réponse dans le bulletin de novembre, p. 9.

PETIT CHANGEMENT D'ADRESSE DE RETOUR; plutôt qu'à Claire Gagnon, adressez votre coupon-réponse au plus tard le 17 avril, à MICHEL GOYETTE, 115 RUE HOCQUART, SHERBROOKE QC J1G 3B7



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTEUR SHERBROOKE-EST ET LES ENVIRONS

Jeudi 14 mai 2015

**Salle de l'église Notre-Dame-de-la-Protection, 2050 Galt Est,
Sherbrooke**

(côté opposé à Canadian Tire)

ORDRE DU JOUR

9 h 00 Ouverture de l'assemblée par la présidente après vérification du quorum
Portrait des organismes offrant des services aux aînés, par Andréanne Laliberté de SAGE-Innovation



9 h 45 Déroulement de l'assemblée :

1. Nomination des personnes à la présidence d'assemblée et au secrétariat
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 29 avril 2014
3. Suivi du procès-verbal de l'AGA du 29 avril 2014
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée spéciale du 11 sept. 2014 et suivi

10 h 30 Pause de 15 min

6. Hommage à nos bénévoles
7. Affaires financières : rapport de la trésorière
8. Rapport de la présidente (plan d'action) (Claire Gagnon)
9. Rapports des responsables sectoriels de dossiers et des représentants aux comités régionaux :
 - a) Assurances (Micheline Provencher)
 - b) Retraite (Indexation) (Laurent Germain)
 - c) Fondation Laure-Gaudreault (Marielle Landreville)
 - d) Environnement et développement durable (CEDD) (Nicole Potvin)
 - e) Condition des femmes (CCF) (Lise Beaudoin)
 - f) Action sociopolitique (CASP)
 - g) Gestion des membres et Chaîne téléphonique/électronique (Pierre Madore)
10. Période de questions sur les rapports
11. Mot du président régional, Fernand Grenier
12. Levée de l'assemblée

11 h 30 Remise des bourses de la Fondation Laure-Gaudreault (heure fixe : 11 h 30)

Dîner vers 12 heures : Traiteur : L'Auberge de l'Orchidée (buffet froid)
Coupe de vin offerte par le secteur

Nous vous attendons en grand nombre!

Voir le coupon-réponse à la page 5





INVITATION AUX BÉNÉVOLES

Vous êtes cordialement invités

*à l'hommage et au dîner qui vous seront offerts en reconnaissance
de votre dévouement, lors de l'Assemblée générale, le 14 mai 2015
à la salle de l'église Notre-Dame-de-la-Protection
2050 Galt Est, Sherbrooke.*

**Note : Vous êtes priés de vous inscrire à l'aide du coupon-réponse ci-dessous;
votre chèque vous sera remis sur place (ceci pour assurer le nombre auprès du traiteur).**

Bienvenue à :

*Nicolas Beaubien, Lise Beaudoin, Paulyne Beauvais Désilets, Angèle Berger,
Nicole Anne Blais, Irène Brouillette, Robert Côté, Pierrette Denault, Eugénie
Drolet Fisette, Monique Dubreuil, Anne-Marie Dumais Bissonnette, **Clair**
Gagnon, Denise Gagnon, Michael Garand, Laurent Germain, Hélène Gosselin
Trudeau, Michel Goyette, **Fernand Grenier**, Lucia Grenier-Lepage, Jeannine
Lacasse Grondin, Marielle Landreville, Roberte Landry, Line Lemelin
Marcil, Pierre Madore, Denise Marchand, Lise Martin Lemoine, Céline
Nappert, Jeannine Paré Rancourt, Louise Poisson, Nicole Potvin,
Micheline Provencher, Huguette Routhier Nadeau, Denise Tardif,
Jeannine Therrien Bernier, Thérèse Veilleux Drolet.*

*N.B. S'il y avait des oublis, veuillez communiquer
avec un membre du Conseil (p. 15).*

**À celles et ceux qui ne pourront être présents,
notre gratitude vous est assurée.**



INSCRIPTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AVANT LE 4 MAI 2015

Je confirme ma présence à l'Assemblée générale.

Je resterai pour le repas (10 \$ comme **membre** du secteur D).

*Les bénévoles et responsables de dossiers doivent aussi s'inscrire et faire parvenir leur chèque de 10 \$.
Ce montant leur sera remis à leur arrivée (raison : assurer leur couvert auprès du traiteur).*

Nom : _____ Prénom : _____ membre # : _____

Adresse : _____ tél. : _____

Ci-joint mon chèque à l'ordre de **AREQ-05 D**, au montant de _____ \$

▪ J'ai besoin d'un transport. ▪ Je suis disponible pour offrir du transport.

Libeller son chèque au nom de **AREQ-05D** et le faire parvenir avec le coupon-réponse à :
Denise Gagnon, 244 Louis-Bureau, Sherbrooke QC J1E 3Z7 (819 566-8568)

AUSTÉRITÉ VERSUS RIGUEUR

Quelle ruse à vouloir employer le terme rigueur plutôt que celui d'austérité!
Que dit Le Petit Larousse, éd. 2007, du point de vue économique?

Austérité : « Politique visant à la diminution des dépenses de consommation, des dépenses budgétaires, etc., et au relèvement des recettes. »

Rigueur : « Refus de tout laxisme dans le respect des impératifs économiques, budgétaires... »

Ce que certains analystes reprochent à notre gouvernement est de miser surtout sur la première partie de la définition de l'austérité et de ne pas s'activer au relèvement des recettes. Des moyens, il en existe plusieurs. Mais le gouvernement les ignore parce que cela irait contre son idéologie qui consiste à continuer d'exploiter la classe des moins nantis. Donc, on continue comme d'habitude à désinformer, en usant des sophismes, des demi-vérités, etc., pour semer la confusion.

Combien de fois on nous a répété qu'il n'y aurait pas de vaches sacrées. Moi, je peux vous dire qu'il y en a une SACRÉE GROSSE VACHE SACRÉE. Vous avez deviné laquelle? Il s'agit des impôts sur le revenu et les paradis fiscaux. Même certains éditorialistes nous serinent que les riches ne sont pas si nombreux que cela; mais on se garde bien de nous donner des chiffres. Heureusement, j'ai conservé un tableau présenté lors de l'instauration de la taxe santé. Ce tableau s'intitule : **Nouvelle contribution santé progressive**. Simplement en calculant les contributions minimales pour 2 classes, nous arrivons à un total de 459 720 576 \$. C'est plus que la ponction subie par les municipalités. Nous vous invitons à tout lire dans *Infolettre* et dans *Quoi de neuf* de notre association.

Que dit le FMI? Existe-t-il un pays qui n'a pas payé sa dette et enfermé les banquiers? Des surprises vous attendent!

Pour en savoir davantage sur l'austérité, visitez (lautjournal.info/default.aspx?page=3&NewsId=5668), vidéo de la conférence de Éric Pineault, lors du rassemblement de 160 responsables du milieu communautaire estrien, en octobre dernier.

Roger Arbour, ex-représentant sectoriel au Comité d'action sociopolitique (CASP)



LE CONSEIL

RECHERCHE

Une ou un responsable sectoriel au Comité d'action sociopolitique

Description de la tâche :

Informer les membres des principaux dossiers défendus par l'AREQ, des moyens de revendication disponibles et parfois de dénonciation des faussetés véhiculées par les médias.

Comment? En s'appropriant les dossiers, en lisant *Infolettre* et *Quoi de neuf*, et autres médias; en participant à 2 ou 3 réunions régionales et à l'assemblée annuelle sectorielle et en rédigeant un article pour chaque parution de *Vent d'Est* (3/année).

Combien de temps y consacrer? Tout est relatif. En plus des réunions susmentionnées, une trentaine d'heures annuellement devraient suffire. Sans compter que la tâche est très gratifiante.

Si intérêt il y a, communiquez avec la présidente ou la vice-présidente (p. 15).



ACTIVITÉ ENVIRONNEMENTALE À LA DÉCOUVERTE DU RECYCLAGE

Activité gratuite y compris le déjeuner
grâce à une subvention du Secrétariat aux aînés*

Venez parfaire vos connaissances en recyclage avec une spécialiste dans le domaine! Vivez une activité environnementale sur le traitement des matières résiduelles et un échange sur les moyens de diminuer notre empreinte écologique. Apportez un ou plusieurs objets que vous ne savez pas trop bien classer.

Lieu : Maison de l'eau, Parc Blanchard

Date : Jeudi 11 juin

Déroulement :

- 8 h 45 : Accueil
- 9 h : Déjeuner chaud (traiteur Baluchon-Santé)
Votre chèque vous sera remis sur place.
- 9 h 45 : Chasse au trésor (objets à trier ensuite)
- 10 h 10 : Personne-ressource : Mme Monique Clément (recycologue)
- 11 h 15 : Départ



Nous avons prévu cette activité pour 50 à 60 personnes.

*Subvention obtenue par l'intermédiaire de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE)

COUPON-RÉPONSE

À la découverte du recyclage À retourner avant le 1^{er} juin 2015

Nom : _____ # membre _____ tél. : _____

Nom : _____ # membre _____ tél. : _____

Nous serons ___ membres du Secteur D et invités : _____ x 8 \$ = _____ \$

Votre chèque garantit votre couvert auprès du traiteur; il vous sera remis sur place.

J'ai besoin d'un transport.

Je peux offrir du covoiturage.

Libeller le chèque à l'ordre de « AREQ-05D »
et le faire parvenir, avec ce coupon-réponse, avant le 1^{er} juin à :

Denise Gagnon, 244 Louis-Bureau, Sherbrooke QC J1E 3Z7 (819 566-8568)

FONDATION LAURE-GAUDREULT



À titre de responsable du dossier de la Fondation Laure-Gaudreault au secteur D, je vous sollicite tous les ans pour la campagne de financement. Je me questionne à savoir si vous connaissez bien Laure Gaudreault. Celle-ci était institutrice dans Charlevoix, fondatrice du premier syndicat des institutrices rurales. En 1961, elle fonde « L'A.R.E.Q. » avec 295 pionnières et pionniers.

En hommage à cette grande dame, l'AREQ crée, en 1990, la Fondation qui porte son nom et dont la mission d'aide repose sur trois objectifs :

- les personnes âgées dans le besoin
- la recherche médicale pour le traitement des maladies qui frappent les personnes âgées
- des œuvres de jeunesse ou des jeunes dans le besoin.

Comme responsable du dossier dans le secteur, mon rôle est de voir au recrutement des membres à la FLG, à l'organisation des campagnes de financement, à la distribution de l'aide dans la région et à la concertation avec les secteurs.

Voilà les raisons pour lesquelles je vous invite, d'année en année, à être généreuses et généreux lors de la sollicitation de la campagne de financement.

Encore une fois, je compte sur votre générosité pour l'an 2015.
Surveillez la lettre de sollicitation qui sera insérée dans le prochain bulletin.

Marielle Landreville, responsable sectorielle, dossier Fondation Laure-Gaudreault

JOURNÉE DES FEMMES POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

Dites simplement « **Journée des femmes** », mais surtout pas *Journée de la femme*, c'est réducteur. La lutte des femmes, c'est toute l'année, alors nous vous présentons quelques idées de réflexion à partager en 2015 avec votre famille, en n'oubliant pas les jeunes.

☛ Portez le ruban blanc

Pour montrer votre opposition à la violence de certains hommes envers les femmes, portez un ruban blanc épinglé à votre vêtement.

☛ Épinglez les machos

Mieux vaut en rire : décernez des prix aux machos et distribuez des bons points à leurs blagues.

☛ Partagez le balai

Pour un partage équitable des tâches ménagères.

☛ Bloguez, tweetez

Parce que l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est l'affaire de toutes et tous, prenez la parole! Revendiquez l'égalité!

☛ Osez le féminisme

Pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les têtes et dans les faits, osez le féminisme!

Tiré de *Journée des femmes pour l'égalité des droits* (sur Google)

Lise Beaudoin, représentante sectorielle au Comité de la condition des femmes
Nicole Anne Blais, collaboratrice au Comité de la condition des femmes

ASSURANCE COLLECTIVE ASSUREQ

SUJET A : Vaccin pour prévenir le ZONA

On nous demande parfois si le vaccin pour prévenir le ZONA est remboursé par notre assurance collective SSQ puisqu'il ne l'est pas par la RAMQ.

La réponse est **non** pour, principalement, 2 raisons :

- 1- Le vaccin est une mesure préventive et non curative (soin de santé) ;
or la SSQ ne couvre que les soins, elle ne rembourse donc pas les vaccins.
- 2- Ce vaccin n'a pas encore fait ses preuves; des études montrent qu'il ne serait pas aussi efficace qu'on le prétend. Ce point de vue n'est pas partagé par tous, à vous de voir.

SUJET B : Transport en AMBULANCE

Dans la foulée des annonces de modifications qui pourraient être apportées à notre système de santé, une rumeur laisse entendre que le transport en ambulance pour les plus de 65 ans ne serait plus remboursé par la RAMQ.

Si cette mesure devait s'appliquer, nous n'avons pas à nous inquiéter, puisque notre assurance collective SSQ couvre les frais de transport en ambulance à 80% du coût (voir brochure p.15, 2.2.5).

Micheline Provencher, responsable sectorielle temporaire



PERSONNE RECHERCHÉE :

RESPONSABLE DU DOSSIER DES ASSURANCES

Description de la tâche :

La personne responsable du dossier des assurances doit assister le Conseil sectoriel (CS) dans la réalisation du Plan d'action national, principalement, en...

- . transmettant l'information aux membres par le biais d'activités sectorielles, du bulletin sectoriel et de téléphones
- . participant à la rencontre régionale annuelle (formation)
- . gardant à jour la documentation du « cahier vert » des assurances, lors de changements
- . préparant un rapport d'activités pour le remettre au CS et à l'Assemblée générale de secteur.

Ce service à rendre aux collègues demande 3 ou 4 heures par mois.

Si vous êtes intéressé(e) et disponible pour ce service important, communiquez avec la présidente ou la vice-présidente (coordonnées, p. 15).

DOSSIER RETRAITE (INDEXATION)

Bonjour à tous,

Au déjeuner du 21 janvier dernier, Gilles De Blois, resp. rég. du dossier, et moi-même avons présenté et expliqué l'état de votre rente pour 2015 qui a été établi comme habituellement, selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes (TAIR). Ce taux est déterminé par la Régie des rentes du Québec à partir de l'indice des prix à la consommation de l'année précédente.

Pour l'année 2015, le TAIR est de 1.80 %. Donc, l'indexation de la rente sera de 1.80 % pour l'année qui vient.

Nous avons expliqué également le document État des dépôts que vous avez tous reçu en janvier, qui vous donne un aperçu des dépôts que vous avez reçus en 2014.

Enfin, nous avons présenté un exemple qui démontrait l'écart entre ce que vous avez reçu et ce que vous auriez pu recevoir ainsi que la perte du pouvoir d'achat des 30 dernières années due aux périodes où il n'y a pas eu d'indexation.

Je vous invite à aller sur le site de l'AREQ pour avoir plus d'informations, entre autres, sur ce que demande le Groupe de travail des associations de retraités (GTAR), en vue des négociations qui ont lieu présentement (http://areq.qc.net/no_cache/publications/actualites/actualite/article/1374).

Bien à vous,

Laurent Germain, responsable sectoriel du dossier Retraite (Indexation)



BÉNÉVOLE

DEMANDÉ(E)

Responsable de la Chaîne téléphonique/électronique et Gestion des membres

Description de la tâche :

- Faire la mise à jour, 1 fois/mois, de la liste des membres, à partir du site de l'AREQ.
- Informer les personnes concernées des changements (téléphonistes, substituts, présidence).
- Téléphoner aux nouvelles et nouveaux membres pour leur souhaiter la bienvenue et leur demander leur préférence (chaîne téléphonique ou message électronique).
- Mettre à jour les dossiers version papier et version électronique à partir des changements reçus.

Cette fonction peut demander de 2 à 3 heures/semaine, à domicile.

Si vous êtes intéressé(e) et disponible pour ce service important, communiquez avec la présidente ou la vice-présidente (coordonnées, p. 15).



À chaque personne, ses habitudes de lecture. On lit au lit ou bien calé dans un hamac; on n'hésite pas à emporter un livre à la plage, ou lors d'une visite à l'hôpital (pendant laquelle l'attente semble moins longue...) et même dans sa baignoire; on part en voyage avec un livre ou une liseuse; on s'offre des parenthèses heureuses en se glissant dans l'univers d'écrivains consacrés ou émergents. Tant de bonheur à notre portée. C'est ce que vivent les fidèles abonnées des déjeuners littéraires des secteurs A et D, dont la grande majorité depuis 15 ans! Et, chaque premier mercredi du mois, rassemblées dans un salon du restaurant Demers, elles ont toutes hâte d'échanger autour de leurs lectures. Bande dessinée, biographie, poésie, nouvelle, roman de tous genres,

essai : tous les genres sont au rendez-vous. Les prochaines rencontres auront lieu les mercredis 1^{er} avril, 6 mai et 3 juin, à 9 h. Il y a obligation de prendre un petit-déjeuner. Dans le cadre des activités entourant la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (JMLDA), nous mettons toujours à l'honneur une auteure ou un auteur du Québec. Les participantes au déjeuner littéraire du **mercredi 1^{er} avril** discuteront de l'oeuvre d'une auteure native de Sherbrooke, **Louise Dupré**. D'ailleurs, nous profitons de l'occasion pour vous suggérer la lecture de son livre *L'album multicolore*. L'auteure y aborde le thème des rapports mère-fille suite au décès de sa propre mère.

Pierrette Denault, animatrice des rencontres

P.-S. Pour réserver :
pideo@videotron.ca ou 819 563-9411



CONFÉRENCE DE M^E MARIE-ROSE RODRIGUE, NOTAIRE

Lors de notre déjeuner du 13 novembre, au restaurant Demers, une notaire et conseillère juridique a abordé six points qui ont intéressé la trentaine de convives présents.

1. **La Procuration** (ou mandat) permet de donner des pouvoirs spécifiques (ex. : transactions bancaires) à une autre personne pour se faire représenter. Elle peut être :

- *spéciale* : voyage, séjour à l'hôpital
- *générale* : tous les pouvoirs sur tous les biens
- *faite devant notaire*.

2. **Le mandat en cas d'inaptitude** (nouvelle appellation : **mandat de protection**) est utilisé lorsque l'on est déclaré inapte; il couvre tous les biens et s'applique aux soins de santé. Deux formes :

- devant témoins (formulaire du curateur public ou dans une librairie)
- devant un notaire

3. **L'inaptitude** : Avant d'en arriver au régime de protection ou à l'homologation du mandat, il doit y avoir eu demande, évaluation médicale et psychosociale, interrogatoire et jugement .

- *Ouverture du régime de protection (curatelle, tutelle, conseiller au majeur)* :
Aucun contrôle sur le régime ni sur le choix de la personne qui vous représentera.
- *Homologation du mandat d'inaptitude* : choix du représentant; pas de conseil de tutelle, pas d'autorisation du tribunal (\$) pour poser des actes tel que vendre la maison.

4. Les successions

- *Sans testament (Ab intestat)* : la loi dicte les héritiers qui nomment le liquidateur; héritage peu importe l'âge; si héritier mineur (+ de 25 000 \$), régime de protection; si deux parents décèdent, le tribunal nomme le tuteur des enfants.
- *Succession testamentaire* :
Choix personnel des héritiers, des proportions, du liquidateur, de sa rémunération, etc....
- *Conjoints de droit versus conjoints de fait* :
Conjoints de droit (mariés) : droit à un certain héritage selon la succession légale
Conjoints de fait : n'héritent de rien lors d'une succession légale.

5. **Testaments** : olographe (à la main), devant témoins ou notarié

6. Don du vivant

Si on le désire, la donation est une bonne option.

M^e Rodrigue nous présenta les avantages et les lacunes des différents points abordés.

Nous remercions M^e Rodrigue pour l'aide-mémoire qui nous a permis ce résumé.

Angèle Berger, secrétaire au CS

RETOUR SUR LA FÊTE DE NOËL



*Le Père Noël Ernesto Leal
et notre présidente Claire Gagnon*



10 décembre, 15 h 30 : le Conseil arrive au lieu de rencontre, la salle Sercovie, pour voir aux dernières décorations. 17 h : le Comité attend impatiemment les membres qui ont bravé la température. Chacune, chacun, arrive à des heures différentes dans leurs plus beaux appareils, avec leur bonne humeur et leur cadeau d'échange. Denise Gagnon est toujours au poste pour les accueillir et que dire de notre Denise Tardif qui, à son tour, se fait un plaisir d'offrir un punch qu'elle a bien voulu concocter pour nous réchauffer. Les autres membres du Conseil voguent à diverses occupations.

18 h : Claire, notre présidente, nous livre un mot de bienvenue et, voilà, la fête commence avec un bon repas de Noël préparé par le traiteur *L'Auberge L'Orchidée*. Monsieur Jacquelin Couture, notre musicien, débute par une musique d'ambiance. Ce dernier continue, et cela jusqu'à la fin, à mettre de l'entrain avec des musiques variées qui font danser les gens. Il ne faut pas oublier notre Père Noël, ce personnage historique, qui a bien voulu faire un arrêt spécial et remettre des cadeaux à celles et ceux qui ont accepté de participer à cette nouvelle activité laquelle, je crois, fut appréciée. 21 h : l'ensemble des gens quittent satisfaits de cette belle soirée. L'inscription se chiffrait à 41 personnes.

Merci de votre belle présence et au plaisir de se revoir à d'autres activités sectorielles, comme le Rallye pédestre et l'Activité environnementale.

Claire Gagnon, présidente



CONSEIL SECTORIEL

Claire Gagnon, présidente	gagnoncm@videotron.ca	819 565-0966
Lise Beaudoin, 1 ^{re} vice-présidente	bealys1@hotmail.com	819 348-2134
Nicole Anne Blais, 2 ^e vice-présidente	nablais@videotron.ca	819 575-3137
Denise Gagnon, trésorière	dnsngn@videotron.ca	819 566-8568
Angèle Berger, secrétaire	ber.mer@videotron.ca	819 791-3970
Michel Goyette, 1 ^{er} conseiller	rolmi@videotron.ca	819 347-3116
Denise Tardif, 2 ^e conseillère	dgtardif@videotron.ca	819 822-1428

RESPONSABLES DE COMITÉS ET DE DOSSIERS

? Assurances

Retraite (Indexation)
Laurent Germain 819 846-6347

Chaine tél./électronique
Pierre Madore 819 812-4196
pierremadore@videotron.ca

Condition des femmes
Lise Beaudoin 819 348-2134

Environnement et dév. durable
Nicole Potvin 819 563-6200

Fondation Laure-Gaudreault
Marielle Landreville 819 563-4154

Action sociopolitique **?**

AREQ - SECRÉTARIAT NATIONAL

AREQ	320, St-Joseph Est, Bureau 100 Québec QC G1K 9E7	1 800 663-2408 www.areq.qc.net areq@csq.qc.net
------	---	--

BULLETIN VENT D'EST

Conception : Claire Gagnon, Angèle Berger et le Conseil sectoriel
 Production et mise en page : Diane Charrois 819 562-9691 (diane_charrois@cooptel.qc.ca)
 Révision : Micheline Provencher
 Préparation à la livraison : Denise Gagnon
 Transport (expédition) : Michel Goyette
 Collaboration : Les responsables des comités, des dossiers et autres membres
 Prochaine parution : Août 2015
 Date de tombée : 15 juin 2015



BABILLARD

AUX INTERNAUTES SEULEMENT

Merci à celles et ceux qui ont fait parvenir leur réponse au sondage paru dans le dernier bulletin. Afin de pouvoir donner des chiffres précis lors de l'Assemblée générale, nous demandons aux internautes qui n'auraient pas répondu, de nous indiquer si, à l'avenir, en plus de la version électronique du bulletin Vent d'Est, vous désirez recevoir aussi la version papier par la poste.



Denise Marchand

Internautes, svp, faites parvenir votre RÉPONSE à Denise Marchand, en lui indiquant si OUI ou NON, vous souhaitez, à l'avenir, continuer à recevoir la version papier du bulletin Vent d'Est, en plus de la version électronique (dm.denise9@gmail.com).

Merci de votre collaboration,

Le Conseil sectoriel



RENSEIGNEMENTS UTILES

- ☛ Que devient la **Table régionale de concertation des aînés**, avec la disparition des Conférences régionales des élus (CRÉ)? Recevez *Concertation en bref*, le magazine de la TRCAE, un bijou d'informations, vous verrez que la Table est présentement bien vivante (concertation@ainesestrie.qc.ca).
- ☛ **Vos droits en santé** : site informatif par un cabinet d'avocats (www.vosdroitsensante.com). « Des aînés et des droits » est une série d'émissions diffusées à CIBL, 101,5, tous les dimanches à 11 h. Le site web de l'émission permet d'écouter des émissions et des reportages déjà diffusés (<http://www.desainesetdesdroits.ca>).
- ☛ **Thème de la semaine de l'action bénévole**, du 12 au 18 avril 2015 : « Le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif. »
- ☛ Recevez l'**Infolettre de l'AREQ** gratuitement (www.areq.qc.net).



DÉCÈS

« C'est grand la mort, c'est plein de vie dedans. » (Félix Leclerc)



C'est avec regret que nous avons appris le décès d'une de nos membres.

Mme Marie-Paule (Turcotte) Pouliot est décédée le 12 novembre 2014 à l'âge de 95 ans et 6 mois. Condoléances à la famille.



Impression : Multicopie Estrie Imprimerie (info@multicopiestrie.com) 819 822-1399